

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire Western Québec, tenue au 15, rue Katimavik, Gatineau, Québec, le 28 mai 2019, à 19 h.

PRÉSENCES : Le président Guy, les commissaires Daly, Dionne, Egan, Schaler, Garbutt, Graham, Labadie, McCrank, Larventz et les commissaires-parents Boucher, Davis, Brennan et Cornforth.

Personnel :

Directeur des ressources matérielles, de la technologie et des archives M. P. Proulx

Directrice des services complémentaires L. Falasconi

Directeur des ressources humaines T. Kharyati

Directrice des ressources financières S. Cox

Directeur des services éducatifs S. Aitken

ABSENCES Commissaires Brunke et Young
MOTIVÉES :

Le directeur général M. Dubeau, la directrice générale adjointe / directrice des services éducatifs et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle R. Ahern, et le directeur des services juridiques / secrétaire général R. Vézina sont également présents.

Participation publique

Brian Rock, président du Comité directeur de COFFEE-WQ, s'adresse au conseil. Il commence par féliciter le président Guy pour son leadership lors du récent congrès printanier de l'ACSAQ.

Il présente ensuite la déclaration de COFFEE-WQ concernant le projet de loi 5.

Appel à l'ordre :

Le président Guy appelle la réunion à l'ordre à 21 h.

C-18/19-209

Adoption de l'ordre du jour

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Report du point 6.1 Plan stratégique – Éducation des adultes et formation professionnelle
- Ajout des points 12.1 et 12.2 – Demandes de réexamen

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-210

Approbation du procès-verbal – 30 avril 2019

LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 30 avril 2019 soit adopté tel que circulé.

Adoptée à l'unanimité

Rapport du président

Le président Guy présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les sujets suivants :

- Inondations continues dans notre région, qui créent une situation difficile
- Congrès printanier de l'ACSAQ et de l'AAEAQ à Mont-Tremblant
- Félicitations aux nouveaux titulaires de postes administratifs
- Première réunion du Comité consultatif spécial sur l'éducation des Autochtones le 17 mai.

Rapport du directeur général

Le directeur général M. Dubeau présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les sujets suivants :

- Inondations survenues sur notre territoire et leur incidence sur nos écoles et nos communautés
- Nominations à des postes administratifs
- Événements à venir

C-18/19-211

Rapport du Comité exécutif – 21 mai 2019

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2019 du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-212

Adoption de la procédure de réception et d'examen des plaintes liées à l'adjudication ou à l'attribution d'un contrat public

ATTENDU QUE la *Loi sur les contrats des organismes publics* a été amendée par le projet de loi 108 (LQ 2017, chapitre 27) – Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics –, notamment l'ajout du paragraphe 21.0.3 à la *Loi*;

ATTENDU QUE le paragraphe 21.0.3 stipule que les organismes publics doivent se doter d'une procédure permettant de traiter de façon équitable les plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat ;

ATTENDU QUE l'organisme public doit, à cette fin, établir une procédure pour recevoir et examiner les plaintes;

ATTENDU QUE ladite procédure doit être en place au plus tard le 25 mai 2019;

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE la procédure de réception et d'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-213

Appel d'offres public – Mesure 50625 – MB École secondaire du Pontiac – Renovations intérieures et rénovation de la salle de musique – 18510B022

ATTENDU QUE la résolution C-17/18-202 approuvait le budget de 150 000 \$ – taxes et frais professionnels inclus – pour la portion du projet susmentionné ayant trait à la salle de musique;

ATTENDU QUE la résolution C-17/18-202 approuvait le budget de 1 500 000 \$ – taxes et frais professionnels inclus – pour la portion du projet susmentionné ayant trait aux rénovations intérieures;

ATTENDU QUE la résolution C-18/19-112 a réduit de 1 500 000 \$ à 1 210 000 \$ le budget du projet de réparation du toit au campus junior de Lord Aylmer;

ATTENDU QU'un incident a forcé les responsables à changer l'ampleur du projet pour y inclure la rénovation de l'entrée principale pour des raisons de sécurité;

ATTENDU QUE le budget total révisé pour les deux projets est de 1 360 000 \$;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

ACQ – Région de l'Outaouais
Bristolview Entreprises
Construction Integral M.T. Inc.
DLS Construction Inc.
Gestion DMJ Entrepreneur Général
Groupe GMR Construction Inc.
Industries CAMA

ATTENDU QUE les deux (2) offres suivantes ont été reçues et enregistrées :

Industries CAMA	589 400 \$
DLS Construction Inc.	678 000 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE la soumission présentée par Industries CAMA au montant de 589 400 \$, taxes et frais professionnels en sus, soit approuvée, et que le directeur des ressources matérielles, de la technologie et des archives, M. P. Proulx, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-214

Appel d'offres public – Mesure 50621 - MB CEAH - Remplacement des finitions intérieures – 18510B021

ATTENDU QUE la résolution C-17/18-200 approuvait le budget de 850 000 \$ – taxes et frais professionnels inclus – pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE la résolution C-18/19-111 a réduit de 850 000 \$ à 650 000 \$ le budget du projet de réparation des problèmes structurels au Centre l'Envol;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

ACQ – Région de l'Outaouais
DLS Construction Inc.
Gestion DMJ Entrepreneur Général
Groupe GMR Construction Inc.
Industries CAMA

ATTENDU QUE les trois (3) offres suivantes ont été reçues et enregistrées :

DLS Construction Inc.	427 000 \$
Industries CAMA	439 860 \$
Gestion DMJ	456 850 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE la soumission présentée par DLS Construction Inc. au montant de 427 000 \$, taxes et frais professionnels en sus, soit approuvée, et que le directeur des ressources matérielles, de la technologie et des archives, M. P. Proulx, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-215

Appel d'offres public – Mesure 50622 - MB École secondaire Philemon Wright – Rénovation de quatre blocs sanitaires – 2^e étage – 18510B020

ATTENDU QUE la résolution C-17/18-201 approuvait le budget de 580 000 \$ – taxes et frais professionnels inclus – pour le projet susmentionné;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

ACQ – Région de l'Outaouais
Defran Inc.
DLS Construction Inc.
Gestion DMJ Entrepreneur Général
Groupe GMR Construction Inc.
Industries CAMA
LCC & Associés Canada Inc

ATTENDU QUE les quatre (4) offres suivantes ont été reçues et enregistrées :

Gestion DMJ	289 261 \$
--------------------	-------------------

Industries CAMA	291 700 \$
DLS Construction Inc.	294 000 \$
Defran Inc.	342 822 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE la soumission présentée par Gestion DMJ au montant de 289 261 \$, taxes et frais professionnels en sus, soit approuvée, et que le directeur des ressources matérielles, de la technologie et des archives, M. P. Proulx, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-216

Appel d'offres sur invitation– Installation de câblage pour les téléphones Skype Entreprise et le système de sonorisation – École Golden Valley – 18570A006

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont été invitées à y participer :

ComNet
Bridgecast
Tectel Communication Inc.

ATTENDU QUE les deux (2) offres suivantes ont été reçues et enregistrées :

BridgeCast	61 500 \$
ComNet	65 000 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE la soumission présentée par BridgeCast au montant de 61 500 \$, taxes et frais professionnels en sus, soit approuvée, et que le directeur des ressources matérielles, de la technologie et des archives, M. P. Proulx, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-217

Rapport d'insatisfaction – Gauthier Solution Inc.

ATTENDU QUE la résolution C-17/18-152 approuvait l'octroi d'un contrat de 149 999 \$ au Groupe Réno Construction pour le projet n° 17510B033 – Rénovation du bloc sanitaire élèves – à l'école Poltimore;

ATTENDU QUE le Groupe Réno Construction a changé sa raison sociale à Gauthier Solution Inc. et que tous les changements au contrat ont été approuvés par l'agent d'approvisionnement;

ATTENDU QU'une première lettre intitulée : « Inquiétudes face à l'avancement des travaux à l'école Poltimore » a été envoyée le 13 août 2018;

ATTENDU QU'une seconde lettre intitulée : « Dernier rappel, travaux à l'école Poltimore » a été envoyée le 3 septembre 2018;

ATTENDU QU'une troisième lettre intitulée : « Convocation à une rencontre le 12 septembre 2018 à 13h » a été envoyée le 11 septembre 2018;

ATTENDU QU'on a eu des communications et des rencontres régulières avec Gauthier Solution Inc. entre chaque lettre et que de nombreuses promesses ont été faites mais n'ont pas été respectées;

ATTENDU QUE le contrat a été annulé le 21 février 2019 au moyen d'une lettre intitulée « Résiliation du contrat numéro 17510B033 – École Poltimore, Salles de toilettes »;

ATTENDU QUE conformément au *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*, un rapport d'insatisfaction a été envoyé à Gauthier Solution Inc. le 5 avril 2019 et indiquait que l'entreprise avait 30 jours pour y donner suite;

ATTENDU QU'au 6 mai 2019, la CSWQ n'avait toujours pas reçu de réponse de la part de Gauthier Solution Inc.;

ATTENDU QU'une résolution du conseil des commissaires est nécessaire pour empêcher qu'une entreprise ayant fait l'objet d'un rapport d'insatisfaction ne puisse présenter des offres pour des contrats avec la CSWQ pour une période de deux ans;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le rapport d'insatisfaction soit approuvé et que Gauthier Solution Inc. soit empêché de présenter des offres pour des projets de la CSWQ pour une période de deux ans.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-218

Autobus Outaouais – Approbation de la vente du contrat

ATTENDU QUE par la résolution n° C-16/17-218 adoptée le 27 juin 2017, la CSWQ octroyait un contrat de transport scolaire de cinq ans à Autobus Outaouais;

ATTENDU QUE, tel qu'indiqué dans une lettre datée du 29 avril 2019 – dont une copie a été fournie aux membres du conseil – Autobus Outaouais a informé la CSWQ de son intention de vendre une partie de son contrat : 4 circuits à Autobus Transbell Inc.

ATTENDU QU'en vertu des conditions de ce contrat, Autobus Outaouais doit obtenir la permission de la CSWQ avant de procéder à une telle vente;

ATTENDU QUE la CSWQ n'a aucun motif raisonnable qui pourrait justifier le refus de son approbation;

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE la vente dont il est question dans la lettre du 29 avril 2019 d'Autobus Outaouais à la CSWQ soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-219

Comité des politiques éducatives (CPE) – 13 mars 2019

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2019 du Comité des politiques éducatives.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-220

Plan de communications 2019-2020

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE le conseil des commissaires adopte le Plan de communications 2019-2020 de la Commission scolaire Western Québec tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

C-18/19-221

Demande de réexamen

CONSIDÉRANT QUE, le 2 avril 2019, une décision a été prise d'expulser l'élève n° 0078147 de toutes les écoles et de tous les services de la CSWQ pour le reste de l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE, le 8 avril 2019, une demande de réexamen a été présentée par le parent de l'élève n° 0078147;

CONSIDÉRANT QUE, le 16 avril 2019, une rencontre a eu lieu avec le directeur général de la CSWQ;

CONSIDÉRANT les représentations faites par le parent de l'élève n° 0078147 devant le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le président du conseil des commissaires et le directeur général de la CSWQ;

LA COMMISSAIRE BRENNAN PROPOSE QUE la décision prise le 2 avril 2019 soit maintenue et que l'élève n° 0078147 soit exclu de toutes les écoles et de tous les services de la CSWQ pour le reste de l'année scolaire 2018-2019;

Pour : 10

Contre : 3

Motion adoptée

C-18/19-222

Demande de réexamen

CONSIDÉRANT QUE, le 22 mai 2019, une décision a été prise d'expulser l'élève n° 9998006 de toutes les écoles et de tous les services de la CSWQ pour le reste de l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE, le 24 mai 2019, une demande de réexamen a été présentée par le parent de l'élève n° 9998006;

CONSIDÉRANT QUE, le 27 mai 2019, une rencontre a eu lieu avec le directeur général de la CSWQ;

CONSIDÉRANT les représentations faites par le parent de l'élève n° 9998006 devant le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le président du conseil des commissaires et le directeur général de la CSWQ;

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE la décision prise le 22 mai 2019 soit maintenue et que l'élève n° 9998006 soit exclu de toutes les écoles et de tous les services de la CSWQ pour le reste de l'année scolaire 2018-2019.

Pour : 9

Contre : 1

Abstentions : 3

Motion adoptée

C-18/19-223

Levée de la séance

LE COMMISSAIRE-PARENT CORNFORTH PROPOSE la levée de la séance à 21 h 30.